Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Artikel: Bonneterie : l'industrie suisse de la bonneterie
Autor: Staehelin, Willy
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887793

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

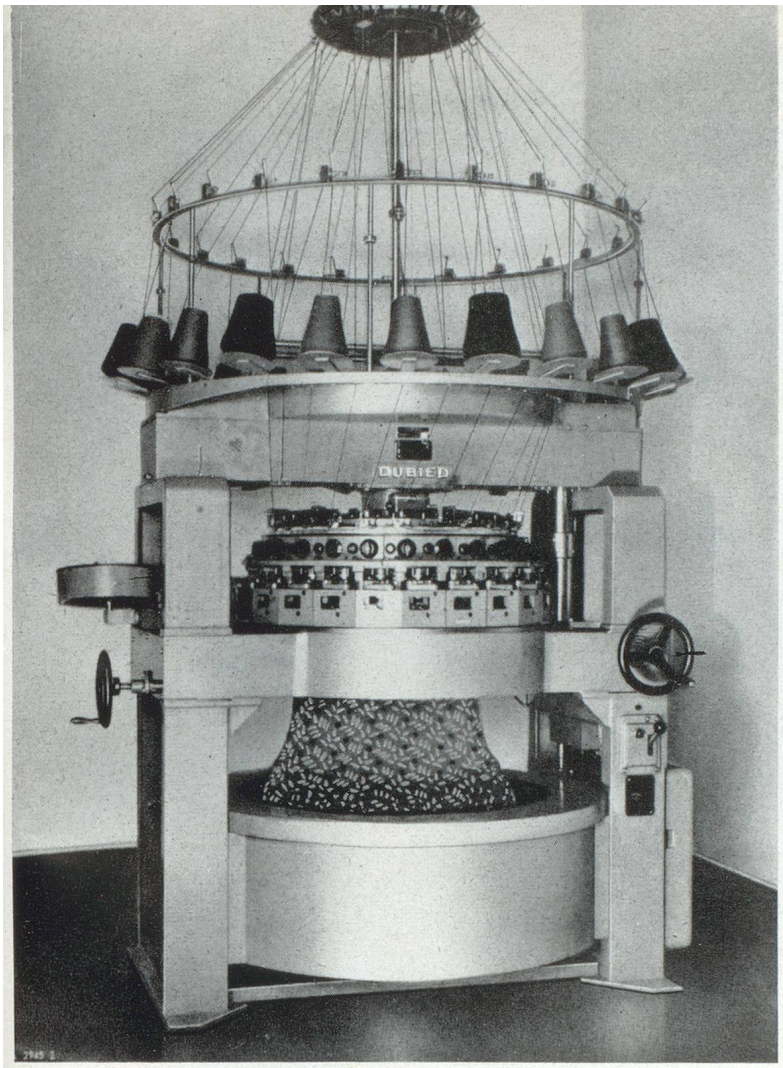

Un métier circulaire pour la bonneterie.

BONNETERIE

L'industrie suisse de la bonneterie

par Willy Staehelin,
Vice-Président de l'Association suisse des fabricants de bonneterie

Contrairement à d'autres secteurs d'activité, l'industrie suisse de la bonneterie a connu, ces dernières années, malgré la prospérité générale de l'économie, des fortunes diverses. Il a fallu un soin extrême et une attention quotidienne à ses responsables, pour maintenir le plein emploi et une liquidité suffisante. C'est grâce à cette politique prévoyante qu'ont pu être évités les profonds bouleversements qu'à souvent subi l'industrie de la bonneterie à l'étranger.

Aussi peut-on considérer, à juste titre avec optimisme, la situation actuelle de la bonneterie suisse qui, grâce à des efforts soutenus, a su vaincre d'importantes difficultés et remporter d'appréciables succès, tant par la qualité de sa production que par le développement de ses ventes sur le marché intérieur comme sur les marchés étrangers.

L'industrie du vêtement est un exemple de cette heureuse évolution : elle a affronté, avec les vêtements de jersey et le tricot, judicieusement adaptés à la mode, la concurrence d'autres puissants producteurs et tout particulièrement à Paris; les résultats en ont été très favorables. L'industrie du sous-vêtement l'a emporté d'une manière générale, grâce à une forte pression sur les prix; dans ce cas aussi, les producteurs suisses ont su s'adapter, au moment voulu, à l'évolution de la mode qui exige de plus en plus des articles légers. Les fabricants sont convaincus de la nécessité de la spécialisation pour les articles de haute mode, car d'une part les coûts de production en Suisse sont élevés et, d'autre part, les possibilités d'écoulement sur le marché national sont assez minces; enfin à l'étranger il faut s'attendre à une forte concurrence. Mais cette politique de production est encore entravée par des difficultés multiples, telles que celles que rencontre l'industrie du bas. Certes, la pression des importations étrangères s'est quelque peu détendue ces derniers temps, mais des excédents de production étrangère seraient encore acheminés sur la Suisse en très grande quantité;

Hanro

LE GRAND NOM
DU TRICOTAGE SUISSE

Sousvêtements tricotés
pure laine - fil d'Ecosse
Orlon - Helanca

Handschin & Ronus S. A, Liestal/Suisse

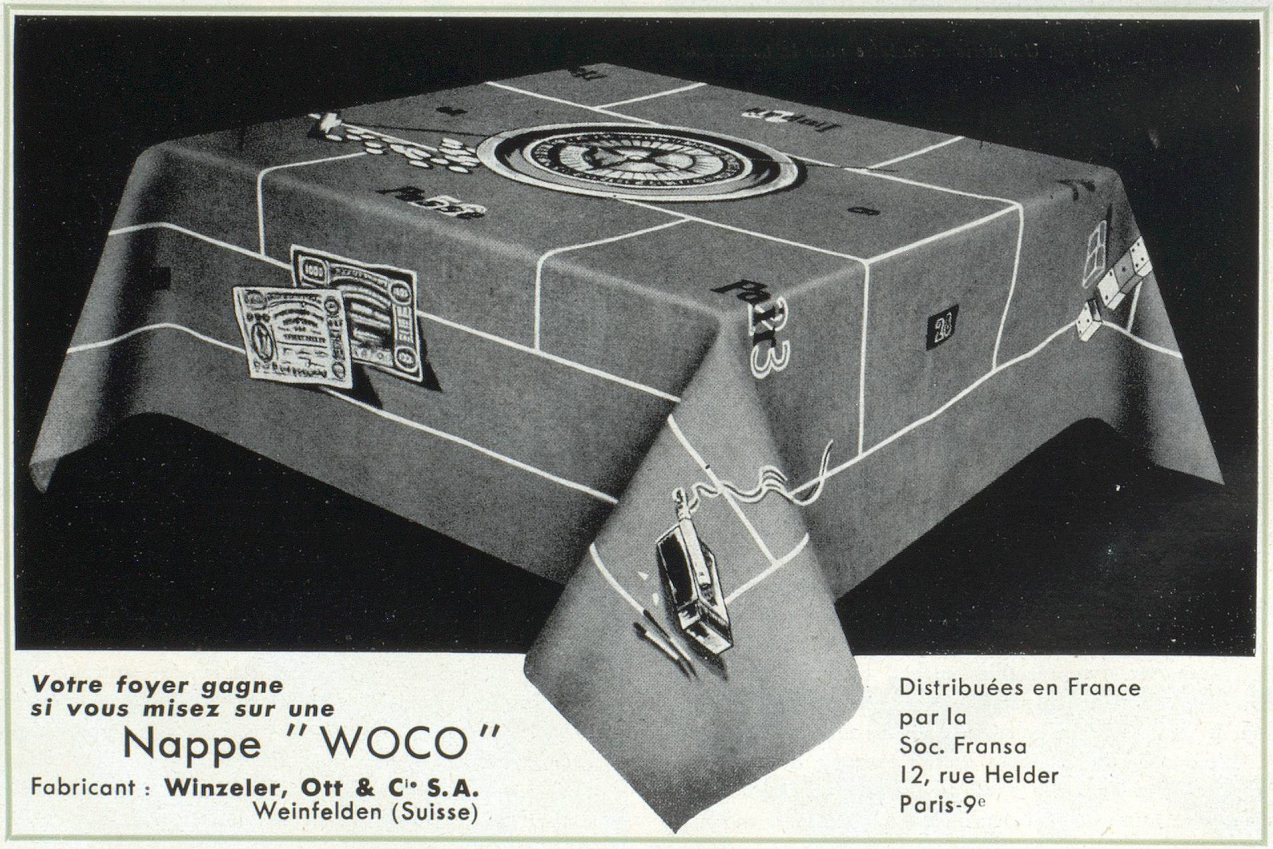

Votre foyer gagne
si vous misez sur une
Nappe "WOCO"
Fabricant : **Winzeler, Ott & Cie S.A.**
Weinfelden (Suisse)

Distribuées en France
par la
Soc. Fransa
12, rue Helder
Paris-9e

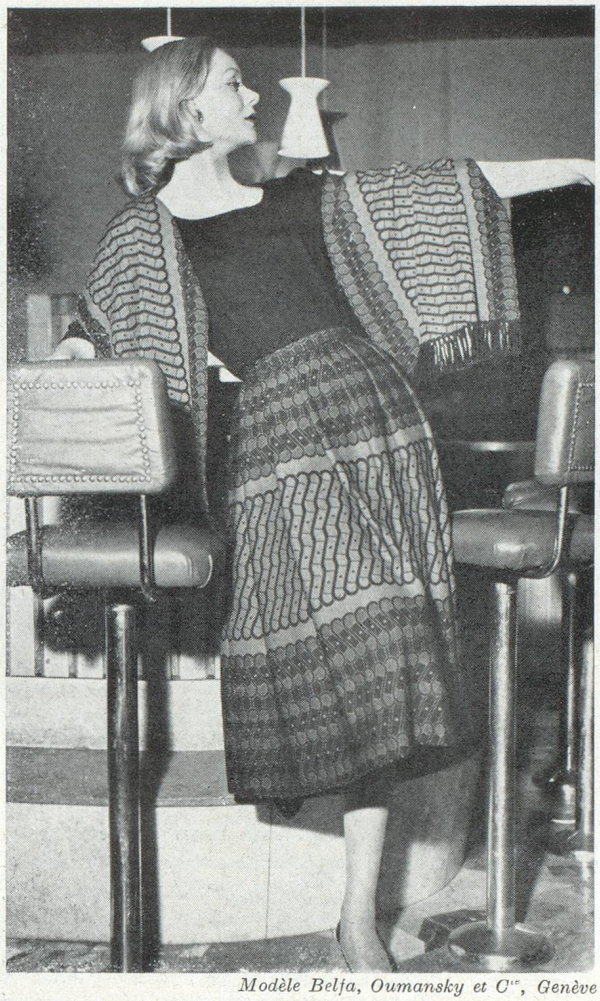

Modèle Belfa, Oumansky et Cie, Genève

or, la Suisse n'oppose aucune restriction d'importation ou de devises, de telle sorte que le marché en est continuellement troublé. De plus certains états étrangers aident les exportateurs d'articles textiles en leur consentant de sensibles avantages. Bien que la qualité des bas fabriqués en Suisse soit toujours reconnue, les difficultés paraissent devenir presque chroniques. Les fortes fluctuations qu'enregistrent les ventes sont donc dues à des causes extérieures à l'activité industrielle et sur lesquelles le producteur isolé ne peut avoir d'influence, particulièrement au cours de ces dernières années, où les entreprises ont dû s'adapter aux exigences de la technique.

D'une manière générale, l'industrie suisse de la bonneterie s'efforce de maintenir ses exportations à un niveau élevé. Les ventes (y compris les gants et les bas) atteignaient en 1953 : 43,1 millions de francs suisses et 40,4 millions en 1954; cette régression est due exclusivement à la baisse des exportations de bas qui, à eux seuls, enregistrent un recul de 10,3 millions en 1953 à 6,7 millions en 1954. D'autre part, la pression des importations étrangères s'accroît : les importations sont passées de 34,1 millions de francs en 1953 à 38,8 millions en 1954. Les fournisseurs allemands ont octuplé leurs ventes en Suisse : de 1,1 million en 1953, elles sont passées à 8,8 millions en 1954. Les livraisons britanniques atteignent en 1954 4,8 millions de francs, les italiennes 4 millions, les françaises 3,2 millions et les américaines 15,8 millions (dont 15,6 de bas).

Les industriels de la bonneterie sont cependant persuadés qu'il leur est possible de résister aux difficultés, malgré la forte concurrence étrangère, sur le marché national comme sur les autres marchés. Ils ont pris récemment des mesures destinées à augmenter le standard de la production; aussi tiennent-ils des congrès de travail et font-ils des comparaisons entre les différentes exploitations.

Dans le même programme ils ont inscrit « la relève ». C'est ainsi que l'école textile de Saint-Gall a ouvert un département spécialisé dans la bonneterie, alors que jusqu'à maintenant aucun enseignement n'existait en Suisse dans ce domaine (les spécialistes suisses devaient être instruits à l'étranger); il est dorénavant possible de compter sur la formation continuelle d'un personnel technique spécialisé. De plus un cours vient de s'ouvrir récemment, destiné aux techniciens des machines de bonneterie. Les exigences accrues qui, aujourd'hui, se posent aux employeurs de l'industrie textile, ont rendu nécessaire la formation de cadres très qualifiés et spécialisés. Sur 11.000 travailleurs qu'elle emploie, la bonneterie suisse compte plus de 2.000 étrangers; il est donc nécessaire de former une nouvelle génération. On peut espérer que ces efforts rendront nos prévisions plus optimistes dans le domaine de la concurrence et développeront la spécialisation. Si la bonneterie, d'une manière générale, n'est pas très favorisée par la conjoncture économique, ses forces productives sont à l'œuvre aujourd'hui comme hier, et surmontent, sur le plan technique, économique et au point de vue de la mode, les difficultés actuelles, qui auraient paru hier infranchissables. Il est certain que la bonneterie a toujours été à la merci d'une politique libérale du commerce international et des régimes douaniers. C'est la raison pour laquelle des mesures protectionnistes prises par un de ses partenaires commerciaux causent toujours de graves désillusions, de l'indignation et des protestations.

Entreprises	215
Ouvriers	11 117

PRODUCTION

Valeur brute	152,1 millions de fr.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importation	780 100 kg
Exportation	4 704 600 kg